

Accueil>Trouver un professionnel du droit>Traducteurs/Interprètes juridiques

Traducteurs/Interprètes juridiques

République tchèque

La présente partie vous aide à trouver un traducteur ou un interprète juridique en République tchèque.

Qu'offre la base de données tchèque des experts et des interprètes?

Dans la base de données tchèque relative aux experts et interprètes, il est possible de rechercher les personnes inscrites dans la liste des experts et interprètes, c'est-à-dire les personnes habilitées à exercer les activités propres à l'une ou l'autre de ces professions. Les listes d'experts et interprètes qu'établissent et tiennent les juridictions régionales comportent une section pour l'inscription des experts et une autre pour l'inscription des interprètes. Tout interprète figurant sur la liste des experts et des interprètes est **habilité à interpréter et à traduire dans la langue pour laquelle il est inscrit**.

La [base de données tchèque des experts et des interprètes](#) est la propriété du [ministère de la justice tchèque](#), qui en assure la gestion. Cependant, c'est à la juridiction régionale compétente qu'incombe la responsabilité de l'exactitude des données qui y figurent.

L'accès à la base de données tchèque des experts et des interprètes est-il gratuit?

Oui, l'accès à la base de données est **gratuit**.

Comment chercher un interprète juridique dans la base de données tchèque des experts et des interprètes?

À l'aide du moteur de recherche proposé, d'utilisation simple, vous pouvez rechercher en ligne les coordonnées des experts et des interprètes (ou d'autres données les concernant). Pour ce qui est des interprètes, vous pouvez effectuer une recherche en fonction, d'une part, des langues dans lesquelles ils sont habilités à exercer des activités d'interprétation, et, d'autre part, de la juridiction régionale dans le ressort de laquelle ils ont leur résidence permanente, ou encore par nom et prénom.

Dernière mise à jour: 09/07/2019

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.